

## **COMMUNIQUÉ DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (HACA) RELATIF AUX ÉMISSIONS DE DÉBAT SUR LES MÉDIAS AUDIOVISUELS**

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) constate que certaines émissions de débats diffusées sur les médias audiovisuels contiennent des propos inappropriés, voire injurieux, à l'encontre de personnalités publiques et d'institutions. Ces propos, souvent dénués de précautions oratoires, peuvent porter atteinte à la crédibilité des institutions, à la dignité des personnes concernées et nuire au climat de respect et de courtoisie qui doit prévaloir dans l'espace médiatique.

Face à ces dérives verbales, la HACA tient à rappeler les principes suivants :

- La liberté d'expression, y compris la liberté de commentaire et de critique, est un droit fondamental consacré en Côte d'Ivoire et garanti par la HACA dans le cadre de la communication audiovisuelle.
- L'expression pluraliste des courants d'opinion qui participe du renforcement de la démocratie, est également garantie par la HACA.
- Toute critique, même acerbe et partisane, fait partie intégrante de la liberté de communication.
- Le droit de réponse est garanti à toute personne mise en cause. Ce droit de réponse doit être diffusé dans des conditions équivalentes à celles dans lesquelles ont été diffusées les allégations critiquées.
- La HACA veille également au droit du citoyen à une communication respectueuse, qui préserve un minimum de bienséance et de considération, notamment envers les personnalités publiques et les institutions.

La HACA appelle donc les invités des émissions de débats à faire preuve de modération dans leurs prises de parole et à respecter scrupuleusement les règles de courtoisie lors des échanges. Elle invite également les animateurs de ces émissions à redoubler de vigilance dans la conduite des débats, afin de garantir un dialogue constructif et respectueux.

La HACA réaffirme son engagement à protéger les droits des citoyens tout en veillant à ce que les médias audiovisuels remplissent leur mission d'information et de débat dans un cadre éthique et responsable.

Fait à Abidjan, le 11 février 2025

Pour la HACA

Le Président



**Me René BOURGOIN**